AR Prefecture

024-212401020-20230711-D68_23-DE Reçu le 18/07/2023



Pascal SERRE MOTION

PAPETERIES DE CONDAT-LE-LARDIN

L'EXIGENCE FRATERNELLE

L'annonce par le groupe LECTA du projet de cessation de l'activité de la ligne 4 de production des papeteries de Condat-le-Lardin, avec une menace sur ses 187 emplois amène les élus du Conseil Municipal de Chancelade à exprimer leur inquiétude et leur solidarité envers l'ensemble des acteurs de ce territoire marqué par une solide tradition papetière.

Pour avoir connu, il y a quarante ans, la crise de l'industrie de la chaussure sur la vallée de l'Isle et la disparition de plus d'un millier d'emplois, les élus de Chancelade considèrent que les seules et légitimes raisons économiques ne doivent pas faire oublier les conséquences sociales d'une telle décision sur l'ensemble de lavallée de la Vézère, et plus largement sur le département de la Dordogne.

Dans une période de profonde inquiétude de nos territoires, LECTA doit entendre les partenaires politiques et sociaux pour accompagner cette situation anxiogène avec le souci d'apaiser les situations individuelles de chacun de ses collaborateurs.

Ainsi, plus particulièrement, le Conseil Municipal de Chancelade apporte ses plus sincères condoléances à la famille du salarié du Comité d'entreprise qui s'est donné la mort au lendemain de l'annonce de suppression de la ligne 4 de production.

Ce drame absolu est un signe qu'il nous faut entendre afin que les raisons comptables ne fassent pas oublier les femmes et les hommes qui, au quotidien, contribuent à la fierté d'une société plus juste et fraternelle.

Le Conseil Municipal de Chancelade

Adressé à : Monsieur le Préfet de Dordogne, Monsieur le Député de la 4ème circonscription de la Dordogne, Madame la Sénatrice de la Dordogne, Monsieur le Sénateur de la Dordogne, Monsieur le Président du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Dordogne, Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Terrassonnais Haut Périgord Noir, Monsieur le Maire du Lardin-Saint-Lazare, Mesdames et Messieurs les représentants syndicaux du Groupe LECTA.